ILS FONT PLUTÔT BON MÉNAGE

Les randonneurs acceptent plutôt bien la présence de chiens surveillant les troupeaux contre le loup et le lynx. En général, ils traversent sans encombre les pâturages protégés. Selon une étude récente, une personne sur cinq a peur de ces chiens.



Texte: Daniel Fleuti

Depuis que loup, lynx et ours sont revenus en Suisse, de plus en plus de chiens sont utilisés pour protéger les moutons et les chèvres d'alpage. Aujourd'hui, près de 200 chiens formés travaillent sur 100 alpages, une tendance en hausse. Ils s'assurent que le troupeau reste intact et maîtrisent bien cette tâche. «Les troupeaux protégés subissent peu, voire pas d'attaques», explique Felix Hahn, directeur du Service fédéral chargé des chiens de protection des troupeaux (CPT).

Revers de la médaille: pour les randonneurs et les vététistes, ces gros chiens représentent un défi de taille. Si vous voulez traverser un alpage protégé, il faudra montrer patte blanche: rester calme, donner le temps au chien de se rassurer, contourner le troupeau, vous déplacer lentement, pousser votre vélo et, si possible, ne pas emmener votre propre chien. Voilà les principes de base communiqués via des panneaux d'informations sur le terrain, des prospectus, des vidéos et des dessins animés.

Autres sources d'inquiétude

Dans le cas d'alpages très fréquentés, les responsables dirigent les visiteurs à l'aide de panneaux indiquant là où se trouvent les troupeaux et des chemins alternatifs si c'est possible. Sur le site web du service chargé des CPT, il est possible de voir tous les alpages protégés. Dès l'été 2017, la carte sera aussi disponible sur la plateforme de randonnée randonner.ch et sur

map.geo.admin.ch, et, dès 2018, sur wanderland.ch. Enfin, les propriétaires de chiens et de moutons évaluent au moins une fois par an les risques possibles et regardent comment éviter les rencontres délicates. Ainsi, toute confrontation entre l'homme et le chien de protection devrait pouvoir se faire sans stress ni pour l'un ni pour l'autre.

La théorie correspond-elle à la pratique? Le Service chargé des CPT et Suisse Rando ont voulu le savoir en interrogeant quelque 1700 randonneurs et vététistes pendant l'été 2016, en ligne et sur huit alpages sous protection. Les résultats compilés par la haute école ZHAW de Zurich montrent que quatre personnes sur cinq savent ce qu'est un chien de protection des troupeaux. Elles connaissent les raisons de leur présence et respectent leur travail. Presque tous les sondés accordent une grande importance à l'exploitation al-



pestre, trois quart d'entre eux approuvent la présence du loup, de l'ours et du lynx. Néanmoins, une personne sur cinq a précisé que les CPT pourraient la gêner sur son parcours parce qu'elle a peur des chiens. Le même nombre de personnes auraient peur d'être mordues. La question portant sur les autres rencontres inquiétantes donne d'intéressants résultats: les vaches avec leurs veaux, les chiens de ferme et les chiens de compagnie non tenus en laisse sont perçus comme de plus grandes menaces que les CPT. Les taureaux et les chiens attachés entrent peu dans la balance.

Entente cordiale

Concernant la rencontre entre le chien de protection et l'homme: la plupart des randonneurs savent quel comportement adopter. Deux tiers des personnes ayant déjà traversé des pâturages sous protection canine déclarent n'avoir rencontré aucun problème et s'être senties bien. Entre 9 et 10% des randonneurs se sont sentis au contraire contraints de modifier leur parcours ou de l'interrompre.

Selon les sondés, les chiens ont en général peu réagi ou retrouvé rapidement leur calme. Dans un cas sur trois, les chiens se sont approchés, dans un cas sur dix, ont bloqué le passage. La présence de chiens de protection semble avoir peu d'influence sur le choix du parcours: après la rencontre, 90% des personnes ont dit vouloir refaire la randonnée. Près d'un tiers des personnes ont admis ne pas s'être informées au préalable sur la présence de chiens de protection, et ont assuré vouloir le faire à l'avenir.

Propriétaires mis à contribution

Presque tous les sondés ont jugé que le panneau énumérant les règles de conduite à respecter sur les pâturages était un instrument important. Un tiers d'entre eux ne l'avait pourtant pas vu auparavant. Les panneaux directionnels pour visiteurs en début de parcours ont été jugés aussi très utiles. Les pictogrammes avec les règles de comportement sont bien compris et de nombreux randonneurs apprécient de disposer de chemins alternatifs.

Intéressant également: la tranquillité du randonneur lors de la rencontre avec un chien de protection dépend largement du fait que celui-ci soit couché, debout ou qu'il aboie. Si une clôture sépare le chemin du pâturage, un tiers des randonneurs se sent rassuré. Le conseil selon lequel il faut laisser son propre chien à la maison n'est pas suivi par tous: 17% des randonneurs se promènent tout de même avec leur compaanon. Pourtant Felix Hahn prévient: «Les chiens de protection peuvent percevoir les autres chiens comme une menace pour le troupeau et vouloir les tenir à l'écart. Les risques d'incidents sont élevés.»

Sur la bonne voie

Les responsables sont satisfaits des résultats de l'étude. «Mais il est important de continuer à chercher la meilleure solution sur place», explique Pietro Cattaneo de Suisse Rando. La planification des pâturages des paysans doit être effectuée en tenant compte des chemins de randonnée, les chemins devraient contourner les



Très appréciés: les panneaux directionnels en début de randonnée, qui indiquent où se trouvent les troupeaux protégés.

pâturages autant que possible et les clôtures sont de bonnes solutions sur les zones difficiles. De plus, les panneaux d'information doivent être installés sur place suffisamment tôt. «Nous soutiendrons à ce sujet nos responsables cantonaux des chemins de randonnée en leur fournissant informations et conseils», souligne Pietro Cattaneo. Et pour les randonneurs qui hésiteraient encore, une autre solution existe: Protection des troupeaux Suisse et Pro Natura organisent quatre excursions sur le thème des chiens de protection des troupeaux en été 2017. www.randonner.ch/cpt www.portectiondestroupeaux.ch

www.pronatura.ch/manifestations